

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL.
Rue de las Cámaras n. 34

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

Almanach Français.

- Samedi 31 (1793). — Prises de Furnes, par le général Stettenhoffen, contre les Autrichiens.
 (1793). — Combat de Saint-Gérard, par le général Jourdan, contre les Coalisés.
 (1796). — Combat de Nidet Diebach, par le général Championnet, contre les Autrichiens.
 (1800). — Combat de Turligo, par le général Murat, contre les Autrichiens.

MONTEVIDEO.

30 mai 1845.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Le préfet de police du département,

Afin de donner exécution à la loi du 23 décembre dernier sur l'impôt établi sur les farines et que les HH Chambres ont promulgué sous la date du 27 courant.

Préviend,

1^o. Tout propriétaire ou détenteur de farines, quelque soit l'objet pour lequel il la tiens, devra faire à ce département, et par écrit, une manifestation précise de la quantité qu'il aura en son pouvoir, et indiquer le lieu de son dépôt. Cette manifestation se fera par duplicata, et l'intéressé en gardera un exemplaire portant le certificat de son exécution.

2^o. La personne, ou les personnes qui contreviendront à cet édit, seront punies conformément à cette loi.

Montevideo. 30 mai 1845.

Jean François RODRIGUEZ.

Avant hier, le gouvernement a rendu un décret qui commue à la peine de huit années de travaux forcés un soldat coupable d'assassinat et qui avait été condamné à être fusillé.

Cette commutation est due, porte le décret, à la louable intervention de M. le contre-amiral Laine et d'un haut personnage, qui ont demandé au gouvernement la grâce du condamné. C'est avec un plaisir infini que nous constatons cet acte d'humaine générosité.

Les coups de canon se sont fait entendre toute la journée. Le bataillon des Chasseurs Basques était dehors, et l'on nous assure qu'il a fait des prouesses. Un jeune Oriental, employé de notre journal, serait très certain-

ment devenu la proie d'une division ennemie, sans l'arrivée au pas de course d'une compagnie de Chasseurs Basques, qui s'est emparée de la tuilerie de Juan Mafia, elle a ont fait un feu meurtrier sur l'ennemi. Nous n'avons eu à regretter que la mise hors de combat de trois Basques blessés.

Le packet anglais lèvera le sac aux lettres pour Rio-Janeiro et Europe, demain samedi à dix heures du matin.

COMPTE RENDU DE L'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL DE LA 2^{ME} LEGION DE GARDE NATIONALE POUR LES RECETTES ET DEPENSES DU MOIS D'AVRIL 1845.

Recettes :	
Souscription mensuelle.....	38 \$ 050
Idem, en faveur d'un malade.....	13 160
D'une dame de l'hôpital.....	5 "
Total.....	56 \$-240
Dépenses :	
Blanchissage.....	36 \$ 000
Oranges pour les malades.....	3 340
Marché.....	92 780
Eclairage, balais, fil aiguilles, entretien d'ustensiles, épingles etc.....	32 240
Total.....	164 \$ 560
Deficit des mois antérieurs.....	135 580
	300 342
Recette.....	56 240
Deficit.....	244 \$ 102

Nous avons reçu ce matin une lettre portant pour toute signature, UN ARBENNE. Si son auteur, qui nous paraît tant soit peu oublieux, nous avait, avec sa lettre, envoyé son adresse, nous aurions pu lui adresser directement notre réponse; mais, puisqu'il a cru devoir garder l'anonymat, nous lui répondrons par la seule voie qu'il nous laisse.

Monsieur l'abonné se plaint de ce que nous n'avons pas publié la correspondance relative à la réinstallation du protectorat français, tandis que, nous dit-il, le Nacional l'a donnée.

Nous prions notre abonné de vouloir bien reprendre notre numéro du 1er mai, et il y trouvera la correspondance que le Nacional n'a donnée que le 27 du même mois; c'est, ce nous semble, avoir pris l'initiative.

M. le Rédacteur du Patriote.

J'ai lu dans le Nacional plusieurs lettres sur la réinstallation du protectorat français à Tahiti, et je vous avoue qu'à part le plaisir que j'aurais eu de les lire en français, car je suis peu familiarisé avec la langue

espagnole, j'ai été fort surpris de voir, que vous gardiez le plus profond silence sur une correspondance qui intéresse au plus haut degré tous vos co nationaux. Je dirais même que sur des questions comme celles-là qui sont des questions nationales, il me semble que le Patriote devrait prendre l'initiative de leur publication.

Je vous serai très reconnaissant si vous pouviez les faire traduire et les donner dans un de vos prochains numéros.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Un abonné.

— Nous avons rapporté dans quel'es circonstances M. Alain-Lannay, lieutenant de vaisseau embarqué à bord du vaisseau-école le Borda, avait sauvé un matelot tombé à la mer. En récompense d'un si noble exemple de dévouement donné à une réunion de quarante élèves, par une ordonnance rendue le 23 de ce mois, sur le rapport de M. le ministre de la marine et des colonies, le roi a nommé M. le lieutenant de vaisseau Allain-Lannay, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur.

HAITI.

— Les nouvelles les plus récentes d'Haiti sont du 23 janvier. Les cinq à six bâtiments de la division navale étant dispersés, on sait seulement que la *Thétis* a été frappée de la fièvre jaune. Du 6 au 12, plusieurs hommes ont succombé; la mort de M. Bosson, jeune commissaire de la plus belle espérance, a causé de vifs regrets. L'état-major a été tellement atteint, que trois aspirants de première classe ont rempli momentanément les fonctions de lieutenants; on a l'espoir de conserver tous les officiers malades. Le commandant de la division, M. Lartigue, qui a longtemps navigué dans les parages de l'Amérique, est en bonne santé.

C'est en rade de Port-au-Prince que la frégate a été ainsi atteinte du fleau qui ne se déclare d'ordinaire que durant l'été. Cinq navires français y prenaient charge; quatre autres étaient en charge à Santo-Domingo, tous en destination pour la France. Le commerce acquerrait bien plus d'activité, sans l'incertitude où il est laissé sur les arrangements à prendre au sujet de l'indemnité. En résumé, la marine royale a envoyé six à sept bâtiments dans les parages d'Haiti; mais le ministère des affaires étrangères n'a adressé aucune instruction; ainsi, il n'y a pas encore de négociation ouverte.

ETATS UNIS.

— La chambre des représentants, aux Etats-Unis vient d'adopter le bill d'occupation de l'Oregon. Ce résultat était prévu d'avance depuis le vote sur le Texas. Mais le bill qui vient de passer diffère beaucoup de la motion primitive, et les amendements qu'il a subi lui ont ôté tout son caractère. Réserve a été faite, en effet, des droits de l'Angleterre; puis la mise à exécution du bill est renvoyée à un an, afin qu'on puisse faire au

gouvernement anglais la signification exigée par la convention de 1827 pour l'occupation conjointe.

Ce n'est donc plus en réalité une mesure efficace; c'est une sommation impérieuse faite à l'Angleterre de prendre un parti décisif sur cette question, et de faire arriver à terme la négociation qui traîne depuis si longtemps au sujet de l'Oregon. Elle a donc beaucoup perdu de sa gravité.

Il n'y a plus d'incertitude possible sur le sort de Santa-Anna; les nouvelles reçues de Vera-Cruz par les Etats-Unis vont jusqu'au 14 janvier et sont positives. Santa-Anna, après avoir inutilement essayé de s'emparer de Puebla, se dirigea sur Jalapa afin de gagner, sinon Vera, dont il ne pouvait guère espérer de se rendre maître, mais du moins de la côte le long de laquelle croissait une frégate anglaise prête à le recevoir. Mais la désertion avait tellement affaibli son armée qu'il se trouva arrêté près de la ville de Perote, et, renonçant à soutenir une lutte inégale, il se remit à la merci du gouvernement provisoire.

Dans la nuit du 4 au 5 février un violent incendie a détruit à New-York, les bureaux de l'important journal la *Tribune* et les magasins de librairie de cette feuille, qui publiait plusieurs séries d'ouvrages populaires d'un grand intérêt. On estime à environ 300 mille francs les pertes de la *Tribune*.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Journal du Havre* fait connaître le rapport d'un capitaine de navire venant de Marseille, lequel annonce que des pirates se sont montrés dans l'Océan, du côté du cap Finistère.

Le capitaine Boisnard ajoute qu'ayant été avisé à Algéris qu'un brick espagnol avait été poursuivi par trois navires pirates, il a vu deux corvettes anglaises qui l'ouvoyaient sous leurs huniers, les basses voiles carguées, en dehors du détroit, près le cap Trafalgar. Il paraîtrait que les Anglais auraient été prévenus de la présence de ces bâtiments suspects.

On écrit de Naples qu'on s'y occupe sérieusement d'un projet pour la conclusion des traités de commerce, et que le roi même y prend un grand intérêt. Le gouvernement napolitain a entamé des négociations avec l'Angleterre et la France, et, depuis quelque temps, avec l'Autriche. Il s'agirait de former une association de douanes italiennes, et la tête de laquelle serait placée l'Autriche; mais le roi de Naples préférerait être le chef d'une maison de ce genre: il se prêterait plus volontiers à un rapprochement au zollverein par des traités spéciaux.

(*Courrier Européen*)

On annonce la présentation prochaine d'un nouveau projet de loi sur la refonte des monnaies. M. le ministre des finances vient de faire demander les renseignements à l'administration des monnaies de Paris.

Le gouvernement a reçu des dépêches de notre ambassadeur en Suisse; il vient de lui envoyer des instructions relatives à la crise que traversent en ce moment les cantons. M. de Pontois est chargé de déclarer à la diète que, d'accord avec les autres puissances, la France n'interviendra pas dans les affaires du pays tant qu'elles suivront leur cours légal, mais qu'elle est décidée à maintenir dans son intégrité la constitution du 7 août 1815, librement consentie par les cantons, et approuvée par toutes les puissances européennes.

(*Revue de Paris*.)

M. le duc de Nemours vient de prendre d'assaut la loge de M. le marquis du Halley, à l'Opéra.

C'est le *Constitutionnel* qui nous donne, ce matin, le bulletin de cette conquête:

« Une petite scène a eu lieu ce soir à l'Opéra, sans bruit et sans scandale, grâce au bon goût de M. le marquis du Halley.

« M. le commissaire de police a seulement constaté par un procès-verbal:

« 1^o Que M. du Halley, actuellement en procès pour sa loge avec l'Opéra, en avait été matériellement dépossédé sans aucun avis, et qu'elle était occupée par des étrangers;

« 2^o Que ces étrangers se servaient même des chaises, fauteuils, tapis appartenant à M. Halley.

« Cette loge était occupée par la suite du duc de Nemours. On remarquait en tête M. Guvillier-Fleury. »

L'Académie royale de médecine vient de perdre un de ses illustres membres: M. le docteur Ribes, ancien médecin en chef des Invalides, est mort le 21 février dans sa 80^{me} année. Il avait fait les campagnes de la République comme chirurgien de première classe, et celles de l'Empire en qualité de chirurgien, par quartier de l'Empereur. M. le docteur Ribes, son fils a voulu que M. Gannal fût chargé de l'embaumement.

Nous croyons savoir de source certaine que le reine d'Angleterre doit visiter la France au mois d'avril prochain. Son intention n'est point de venir jusqu'à Paris. Elle compte s'arrêter dans un des châteaux royaux, où l'on fait déjà des préparatifs, nous assure-t-on, pour la recevoir.

On écrit de Londres qu'un Français, professeur de musique, M. Delarue, a été assassiné et dévalisé ces jours derniers, dans la rue, au moment où il rentrait le soir à son domicile.

M. Delarue était généralement estimé. La justice est dit-on sur la trace du coupable.

On écrit d'Alger, le 14 février:

« Le maréchal a donné avis de sa prochaine arrivée à Alger, où il espère pouvoir être rendu dans les premiers jours de mars. Les préparatifs de l'expédition projetée contre les populations hostiles de la Kabylie commenceront immédiatement, et il paraît que d'autres expéditions militaires auront lieu au printemps, notamment dans la province de Constantine. »

On écrit de Rochefort à la Flotte:

« La *Seine* a été mise à la mer hier 22 février. Elle entre en armement sous le commandement de M. Le comte, capitaine de cavalerie; elle sera armée en guerre et est destinée à la situation de la Nouvelle-Zélande. »

On lit dans la Flotte:

« Nous avons reçu des nouvelles de la *Thétis*, qui nous annoncent que la fièvre jaune a fait des ravages au Port-au-Prince. Plusieurs officiers et un grand nombre de matelots en ont été atteints; jusqu'à présent, on a à déplorer que la perte de M. M. Bosson, commis de première classe, et Empis élève de marine.

« Nous rappellerons, à cette triste occasion, que M. Bosson avait fait la longue campagne de l'*Heroïne*, dans les mers de Chine et dans l'Océan pacifique. Sujet très distingué, il a emporté les regrets unanimes des officiers de la *Thétis*. »



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 30

Buenos-Ayres, bateau à vapeur anglais *Gorgon*.

AVIS DIVERS

POUR LE HAVRE.

PASSAGERS SEULEMENT.

Le trois mats français *Normandie*, capitaine A. Hamel, touchera à ce port vers la fin du mois de juin et recevra quelques passagers de chambre.

Ce navire est de première marche possède une chambre élégante et commode et offre aux passagers tout le confort désirable.

S'adresser, pour traiter du passage, rue du 25 de Agosto, n. 90.

m. 27.

Messieurs les amateurs dramatiques, auxquels leurs derniers succès ont donné un nouveau courage, préparent un charmant spectacle qu'ils donneront très prochainement au profit de l'Hôpital de la Légion.

AVIS.

Une basquaise fraîche et robuste, pourvu d'un lait abondant et récent, desiré trouver un enfant à allaiter.

S'adresser pour la voir et traiter, rue de Parana n^o 26 chez Louis Casebonne.

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Viglezzi, rue de Rincón n^o 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques travestissements pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparées telles que; arlequins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres un grand choix de maques en carton, cre et satin, noir et de couleurs fau-noz, barbe, moustaches et perruques.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servies avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra, si les élèves le desiront, leur en donner les leçons.

Les cours s'ouvriront le 2 du mois de juin; ceux qui se disposeront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras, n^o 97, institut de M. Pabbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS.

On demande pour gargon de pu'erie un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler le basque et l'espagnol.

S'adresser rue du Srandi numeros 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoble.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles rue du 18 Juillet n. 54, près du Lion d'or à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD

Imprimerie CONSTITUCIONAL Rue de las Camarás